

REPUBLIQUE FRANCAISE

N° 21- 12

**EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU COMITE
DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA MARTINIQUE**

Séance de **Judi 15 Avril 2021**

OBJET : Vote du Budget Primitif 2021 – Budget Annexe CFME

Président Monsieur Denis LOUIS-REGIS
Secrétaire de séance..... Monsieur Raphael MARTINE

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN le 15 Avril, les Membres du Comité du Syndicat Mixte se sont réunis à 14h30 par conférence audiovisuelle dans la salle virtuelle au siège du PNRM, en raison de l'épidémie COVID-19, sur convocation du Président, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. **Approbation des PV in extenso des séances du Comité du 26/08/2020 et du Comité du 18/12/2020**
2. **Examen et Vote du Budget Primitif 2021 – Budget Principal**
3. **Examen et Vote du Budget Primitif 2021 - Annexe CFME**
4. **Validation du plan de financement de l'appel à projets d'un Corridor Ecologique**
5. **Indemnisation des caféiculteurs et des éleveurs de cochons créoles noirs d'excellence**
6. **Missions d'expertise du Café (n°2) et de la Vanille d'excellence**
7. **Convention de partenariat du projet GRENN PEYI**
8. **Questions diverses**

Membres présents

Pour la CTM

→ **Membres Titulaires** : Mesdames M-F TOUL – M-L LESDEMA – M. PLANTIN – J. DULYS-PETIT -
Messieurs D. LOUIS-REGIS – R. MARTINE - F. CATHERINE -

Pour les Communes

→ **Membres Titulaires** : Mme L. BESUBE(Ajoupa-Bouillon) - Mr C. LARCHER (Anses d'Arlet) – Mr B. BABIN (Bellefontaine) -
Mr G. MONSTIN(Carbet) – Mr J. MONFORT(Diamant) – Mr D. DELEPINE(Ducos) - Mr E. JEAN-BAPTISTE(Fonds-Saint-Denis) -
Mr J-L GUIZONNE(Grand-Rivière) – Mr J. THABAR (Gros-Morne) – Mr D. DOULIN(Lamentin) - Mr S. THALMENCY(Lorrain) – Mr R.
GABRIEL(Marin) - Mr R. BRITHMER(Morne-Rouge) – Mme K. SALIBERT (Morne Vert) - Mr C. CYRILLE(Prêcheur) – Mr G..
GLONDU(Rivière-Pilote) – Mr A. SAINTE-ROSE-FRANCHINE(Rivière-Salée) - Mr R. DULYMOIS(Robert)- Mme M-A APOCALE(Saint-
Esprit) - Mme M-J LAMIN (Saint-Joseph) – Mr C. SAINT-CYR (Sainte-Anne) - Mr J. ELISABETH (Sainte-Luce)-
Mme J. BAZABAS(Sainte-Marie)- Mr C. PALIN (Trinité) -

Pour les Communautés d'Agglomération

→**Membres Titulaires** : Mr N. MONSTIN (CAP NORD) - Mr L. CLEMENTE(CACEM) –

Membres titulaires absents ayant donné procuration

→**CTM** : Mr F. LORDINOT à Mr D. LOUIS-REGIS – Mrs C-A MENCE et D. ZOBDA à Mr F. CATHERINE -

→**Communes** : Mr J. DOMERGUE à Mr R. DULYMOIS - Mr J-C VARACAVOUDIN à Mr J-L GUIZONNE –
Mr E. JULTAT à Mr R. BRITHMER –

Membres titulaires absents

→**CTM** : Mesdames C. BAURAS - K. BERNABE – Messieurs L. BOUTRIN – G. COUTURIER – L. ADENET – B. BIROTA -

→**Communes** : Mr A. ALAMELU(Basse Pointe) – Mr A. BIRON (Case Pilote) - Mr L. JOUYE DE GRANDMAISON (Fort-de-France) –

Mr M. MICHALON (Marigot) – Mr M. GOLBASAMY (Saint-Pierre) – Mme B. BARDOUX (Trois Ilets) – Mr L. OCCOLIER (Vauclin) -

→**Communautés d'agglomération** : Mr J-F. BEAUNOL (CAESM) –

Invitée excusée : Madame Véronique LEFEBVRE – Trésorière du Syndicat Mixte du PNRM

Assistent à la Réunion

Monsieur M. VEILLEUR, Directeur Général des Services du PNRM et ses Collaborateurs

Le Comité du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de la Martinique,

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales en ses articles 2311-1 et suivants et 5721-1 et suivants ;
- Vu** l'arrêté préfectoral en date du 10 février 2005 approuvant les statuts du SM/PNRM ;
- Vu** le décret n°2012-1184 du 23 Octobre 2012 approuvant la charte révisée du Parc naturel Régional de la Martinique ;
- Vu** l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux Syndicats Mixtes et notamment aux Parcs Naturels Régionaux de France ;

Considérant que le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu lors de la séance du Comité Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de la Martinique en date du 29 mars 2021 ;

Sur proposition du Président et après en avoir délibéré ;

A l'unanimité des membres présents et représentés.

Le Comité syndical

Article 1

Adopte le Budget Primitif du Budget Annexe CFME du Syndicat Mixte du PNRM pour l'exercice 2021. Le Budget Primitif a été voté par chapitre en dépenses et en recettes tel que décrit dans les documents budgétaires annexés et conformément aux tableaux ci-après.

Budget Annexe CFME	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	1 955 100,00 €	1 955 100,00 €
Investissement	405 251,00 €	405 251,00 €
Total	2 360 351,00 €	2 360 351,00 €

Article 2

Donne mandat au Président pour appliquer ce budget et l'autorise à effectuer les dépenses et percevoir les recettes qui y sont inscrites.

Article 3

La Trésorière de la CACEM et Monsieur le Directeur Général des services du PNRM sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.


Article 4

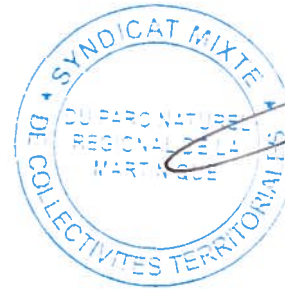
La présente délibération sera transmise au Représentant de l'Etat et inscrite au Recueil des Actes Administratifs du Syndicat Mixte du PNRM.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le jeudi 15 avril 2021

Le Président,
Denis LOUIS-REGIS





Le Président

Denis LOUIS-REGIS



RAPPORT DE PRESENTATION

BUDGET PRIMITIF 2021 Budget Annexe CFME

BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET ANNEXE CFME

2021-2021-2021

BUDGET PRIMITIF 2021

A.	ACI ECONOMIE CIRCULAIRE AUTOUR DE LA VALORISATION DES ECARTS DE PRODUITS AGRICOLES SAINS ET DES DECHETS VERTS DE CUISINE.....	3
B.	SAUVEGARDE DE LA BIODIVERSITE PAR LA GESTION DES ESPECES VEGETALES INVASIVES EN MILIEUX NATURELS.....	4
C.	SAUVEGARDE DE LA BIODIVERSITE PAR LA GESTION DES ESPECES ANIMALES INVASIVES EN MILIEUX NATURELS.....	5
D.	CHANTIER TERRITORIAL « FLEURISSEMENT DES CENTRES BOURG ».....	6
E.	CREATION D'UN POSTE FINANCIER CFME	7
	ANNEXE : TABLEAU D'AMORTISSEMENT 2021	9

BUDGET PRIMITIF 2021 - CFME

Pour 2021, les actions du Budget Annexe CFME s'articuleront autour de deux axes de la Charte :

AXE 1 : Préserver et valoriser les milieux naturels en Martinique

- ✓ Chantier Territorial Fleurissement des centres bourg des communes de la Martinique ;
- ✓ ACI Sauvegarde de la biodiversité par la gestion des espèces végétales invasives en milieux naturels ;
- ✓ ACI Sauvegarde de la biodiversité par la gestion des espèces animales invasives en milieux naturels ;

AXE 2 : Encourager les martiniquais à être acteur du développement de leur territoire

- ✓ ACI Economie circulaire autour de la valorisation des écarts de produits agricoles sains et des déchets verts de cuisine.

A. ACI Economie Circulaire autour de la valorisation des écarts de produits agricoles sains et des déchets verts de cuisine

ACI « Economie Circulaire » a été mis en place le 6 janvier 2020 et doit se poursuivre jusqu'en décembre 2021. Il est d'une durée de 2 ans.

Il a pour but de récupérer et valoriser des écarts de récoltes de produits agricoles sains et les déchets verts des cuisines centrales pour les transformer en farine et les conditionner. Les écarts de produits agricoles sains sont transformés pour notre alimentation dans le respect d'un process de fabrication expertisé et suivi.

Les déchets des cuisines centrales sont transformés pour l'alimentation animale. Ce projet à double entrée nécessite l'équipement d'un local technique répondant à toutes les normes en matière d'hygiène et de sécurité : Il s'agit donc potentiellement d'une source d'emplois destinée à développer de nouvelles activités économiques de niche en Martinique.

Il est mené sur le site de Fond Bourlet à Case-Pilote, une véritable expérimentation sur des produits non encore exploités afin de diversifier l'offre et offrir un panel de nouveaux produits agricoles transformés sur le marché, avec la mise en place de process de fabrication.

Un atelier équipé sera mis en place afin de réaliser les différents tests de fabrication.

Nombre d'ACI : 11 participants et un encadrant technique

	Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
	BP 2021	BP 2021
Economie Circulaire	410 387,92 €	410 387,92 €

	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
	BP 2021	BP 2021
Economie Circulaire	285 000,00 €	285 000,00 €

Les financements accordés sont les suivants :

FONCTIONNEMENT				
Organisme	Nature	2020	2021	Imputation
ETAT / ASP	Aides aux postes	210 337,89 €	207 847,71 €	6419
ETAT / ASP	Aides aux postes - Reports 2020		52 584,48 €	6419
ETAT/ FDI	Fond Départemental d'Insertion	10 500,00 €	0,00 €	74718
C.T.M.	Subvention de fonctionnement	38 500,00 €	38 500,00 €	7472
C.T.M./ FSE	Subvention FSE	98 877,33 €	164 031,00 €	7477
TOTAL FONCTIONNEMENT		358 215,22 €	462 963.19 €	
INVESTISSEMENT (Atelier expérimental de transformation-écarts produits agricoles)				
C.T.M.	Subvention d'investissement		75 000,00 €	1312
FEDER	Fonds Structuels Europe		210 000,00 €	1317
P.N.R.M.	Autofinancement		15 000,00 €	001
TOTAL INVESTISSEMENT		0,00 €	300 000,00 €	

B. Sauvegarde de la Biodiversité par la gestion des espèces végétales invasives en milieux naturels

L'ACI « Espèces végétales invasives » a été mis en place le 20 juillet 2020 et doit se poursuivre jusqu'en juillet 2022. Il est d'une durée de 2 ans.

Pour cet Atelier, il s'agit d'intervenir sur le territoire du PNRM pour éliminer les espèces invasives les plus menaçantes pour la biodiversité et les remplacer par des espèces identitaires en fonction du site traité.

Les introductions d'espèces animales et végétales dans les milieux naturels sont, en Martinique comme ailleurs, en constante augmentation.

Ces introductions d'espèces animales et végétales, sont considérées comme la deuxième cause d'appauvrissement de la biodiversité, juste après la destruction et la fragmentation des habitats.

Les espèces introduites se propagent de proche en proche jusqu'à occuper la totalité des habitats qui leur sont accessibles, jusqu'à la totalité d'une aire géographique donnée. C'est pourquoi, il y avait urgence à intervenir.

Les espèces exotiques envahissantes sont reconnues à travers le monde comme l'une des principales causes de l'érosion de la biodiversité mondiale, au même titre que la destruction des habitats naturels, la surexploitation des ressources naturelles ou le changement climatique (UICN, 2008 ; UICN, 2015).

Un classement des espèces exotiques en fonction de leur potentiel envahissant, sur une échelle de 0 à 5, est actuellement en cours de publication pour la Martinique. Une liste de 10 espèces les plus problématiques pourrait être retenue dans le cadre d'une action de lutte sur tout le territoire du PNM.

Ce projet participe donc à la sauvegarde de l'exceptionnelle biodiversité de la Martinique, dans l'objectif ultime d'éliminer les espèces végétales invasives.

Notons qu'il répond à l'engagement pris auprès des instances du Comité National des Biens Français, pour la présentation du projet martiniquais au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Nombre d'ACI : 12 participants et 1 encadrant technique

	Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
	BP 2021	BP 2021
Sauvegarde espèces végétales	418 461,52 €	418 461,52 €

	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
	BP 2021	BP 2021
Sauvegarde espèces végétales	29 000,00 €	29 000,00 €

Les financements accordés sont les suivants :

FONCTIONNEMENT				
Organisme	Nature	2020	2021	Imputation
ETAT / ASP	Aides aux postes	105 168,96 €	207 847,71	6419
ETAT / ASP	Aides aux postes - Reports 2020		52 584,48 €	6419
C.T.M.	Subvention de fonctionnement	21 690,84 €	53 309,16 €	7472
C.T.M./ FSE	Subvention FSE	93 539,95 €	157 294,84 €	7477
TOTAL FONCTIONNEMENT		220 399,75 €	471 036.19 €	

C. Sauvegarde de la Biodiversité par la gestion des espèces animales invasives en milieux naturels

L'ACI « Espèces animales invasives » a été mis en place le 7 septembre 2020 et doit se poursuivre jusqu'en septembre 2022. Il est d'une durée de 2 ans.

Il s'agit d'intervenir sur le territoire du PNRM pour capturer, transporter et détruire les espèces visées par l'arrêté n°2013189-0013 du 06 juillet 2013.

Il convient de prévenir les dommages importants susceptibles d'être provoqués par les espèces exotiques à la faune indigène en Martinique, en particulier les risques de prédation et de compétition interspécifique avec les espèces de reptiles, d'arthropodes d'oiseaux ou de mammifères endémiques et/ ou menacées.

Les espèces qui, suite à des activités humaines qu'elles soient intentionnelles ou pas, ont été déplacées vers des régions où elles ne vivent pas naturellement, sont dites « espèces introduites » ou « espèces exotiques ». Selon l'évaluation de leurs impacts, elles sont classées comme « invasives ».

En plus, comme précédemment, de participer à la sauvegarde de la biodiversité de la Martinique, cet ACI donne des compétences spécifiques à des martiniquais en difficulté professionnelle, leur permettant à terme de devenir des techniciens référents pour ce type d'interventions.

Nombre d'ACI : 12 participants et 1 encadrant technique

	Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
	BP 2021	BP 2021
Sauvegarde espèces animales	451 287,68 €	451 287,68 €

	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
	BP 2021	BP 2021
Sauvegarde espèces animales	30 000,00 €	30 000,00 €

Les financements accordés sont les suivants :

FONCTIONNEMENT				
Organisme	Nature	2020	2021	Imputation
ETAT / ASP	Aides aux postes	70 112,64 €	207 847,71	6419
ETAT / ASP	Aides aux postes - Reports 2020		87 848,32 €	6419
C.T.M.	Subvention de fonctionnement	36 872,72 €	40 127,28 €	7472
C.T.M./ FSE	Subvention FSE	128 463,55 €	203 302,70 €	7477
TOTAL FONCTIONNEMENT		235 448,91 €	539 126,01 €	

D. Chantier Territorial « Fleurissement des Centres Bourg »

Le chantier territorial pour le fleurissement des centres-bourg des communes de la Martinique a vu le jour le 12 janvier 2021. Ce chantier accueille 14 bénéficiaires, 1 encadrant technique et 1 architecte paysager pour une durée de 14 mois considérant la fin du programme opérationnel 2014-2020.

L'orientation proposée pour les projets de fleurissement des centres-bourg communaux, s'appuie sur une recherche identitaire de chaque commune après validation du projet par l'édilité de la commune, dans le strict respect de l'enveloppe financière dédiée pour l'achat des matières d'œuvre de l'opération.

	Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
	BP 2021	BP 2021
Fleurissement Centre Bourg	642 443,00 €	642 443,00 €

	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
	BP 2021	BP 2021
Fleurissement Centre Bourg	30 733,22 €	30 733,22 €

Les financements accordés sont les suivants :

FONCTIONNEMENT				
Organisme	Nature	2020	2021	Imputation
C.T.M.	Subvention de fonctionnement	29 999,16 €	138 108,76	7472
C.T.M./ FSE	Subvention FSE	0,00 €	504 323,81	7477
TOTAL FONCTIONNEMENT		29 999,16 €	642 432,57	

E. Création d'un poste financier CFME

La création de ce poste financier CFME résulte d'un besoin justifié suite à l'expérience de la gestion des années antérieures où certaines dépenses réelles et dépenses d'ordre ne peuvent pas ou plus être affectées comptablement à un Chantier d'Insertion en cours.

Le résultat 2020 est totalement affecté à ce poste CFME.

Par ailleurs, la clôture 2020 faisant ressortir un besoin en autofinancement de 123 127.12 €, il ne sera pas possible de reverser en 2021 sur le Budget Principal une partie des charges des communes.

Le montant des amortissements 2021 s'établit à 30 516.53 € concernant les anciens ACI Littoral, Savoir-Faire, Equestre, Berges, Economie Circulaire, Espèces animales invasives (voir annexe).

Est également inscrit sur la ligne CFME, la quote part de subvention transférée au résultat : amortissement de la subvention versée par la CTM en 2016 à hauteur de 42 688.05 €. L'année 2021 constituera la dernière année de l'amortissement.

Année	Valeur début d'exercice	Taux	Amortissement début d'exercice	Dotations de l'exercice	Amortissement fin d'exercice	VNC
2018	42 688,05 €	1/5	- €	8 537,61 €	8 537,61 €	34 150,44 €
2018	34 150,44 €	1/5	8 537,61 €	8 537,61 €	17 075,22 €	25 612,83 €
2019	25 612,83 €	1/5	17 075,22 €	8 537,61 €	25 612,83 €	17 075,22 €
2020	17 075,22 €	1/5	25 612,83 €	8 537,61 €	34 150,44 €	8 537,61 €
2021	8 537,61 €	1/5	34 150,44 €	8 537,61 €	42 688,05 €	- €

	Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
	BP 2021	BP 2021
CFME	32 519,88 €	32 519,88 €

	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
	BP 2021	BP 2021
CFME	30 517,78 €	30 517,78 €

FONCTIONNEMENT			
Organisme	Nature	Organisme	Organisme
P.N.R.M.	Auto-financement (Résultat)	42 139,60 €	002
TOTAL FONCTIONNEMENT		42 139,60 €	

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET 2021

	Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
	BP 2021	BP 2021
CFME	32 519,88 €	32 519,88 €
Economie Circulaire	410 387,92 €	410 387,92 €
Sauvegarde espèces végétales	418 461,52 €	418 461,52 €
Sauvegarde espèces animales	451 287,68 €	451 287,68 €
Fleurissement Centre Bourg	642 443,00 €	642 443,00 €
Total	1 955 100,00 €	1 955 100,00 €

	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
	BP 2021	BP 2021
CFME	30 517,78 €	30 517,78 €
Economie Circulaire	285 000,00 €	285 000,00 €
Sauvegarde espèces végétales	29 000,00 €	29 000,00 €
Sauvegarde espèces animales	30 000,00 €	30 000,00 €
Fleurissement Centre Bourg	30 733,22 €	30 733,22 €
Total	405 251,00 €	405 251,00 €

	2 360 351,00 €	2 360 351,00 €
--	-----------------------	-----------------------

Budget Annexe CFME	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	1 955 100,00 €	1 955 100,00 €
Investissement	405 251,00 €	405 251,00 €
Total	2 360 351,00 €	2 360 351,00 €

Total prévisionnel à retenir pour le Budget Primitif du Budget Annexe CFME serait de **2 360 351,00 €** pour un effectif global de **49 bénéficiaires, 4 encadrants technique et 1 architecte paysager.**

Annexe : tableau d'amortissement 2021

Nature comptable - 28181 - Travaux

Date d'acquisition	Numéro d'inventaire	Désignation	ACI	Type	Taux	Valeur d'acquisition	Amortissement début d'exercice	Dotations de l'exercice	Amortissement fin exercice	Cession	VNC
04/12/2015	2015TRA001	Construction Carbet Trois-Ilets	Littoral	Linéaire	15 ans	11 563,50	3 854,50	770,90	4 625,40		6 938,10
Total 28181						11 563,50	3 854,50	770,90	4 625,40	0,00	6 938,10

Nature comptable - 28188 - Autres immobilisations corporelles

Date d'acquisition	Numéro d'inventaire	Désignation	ACI	Type	Taux	Valeur d'acquisition	Amortissement début d'exercice	Dotations de l'exercice	Amortissement fin exercice	Cession	VNC
22/07/2016	2016MAT002	MACHINE A COUDRE DOMESTIQUE HUSQVARNA	Savoir-faire	Linéaire	1/5	624,75	499,80	124,95	624,75	0,00	0,00
22/07/2016	2016MAT003	MACHINE A COUDRE DOMESTIQUE HUSQVARNA	Savoir-faire	Linéaire	1/5	624,75	499,80	124,95	624,75	0,00	0,00
10/06/2016	2016MAT001	ACHAT D'UN COMPRESSEUR	Savoir-faire	Linéaire	1/5	1 090,00	872,00	218,00	1 090,00	0,00	0,00
Sous-Total ACI Savoir-Faire						2 339,50	1 871,60	467,90	2 339,50	0,00	0,00

23/09/2016	2016MAT004	Débroussaillieuse	Equestre	Linéaire	1/5	650,00	520,00	130,00	650,00	0,00	0,00
Sous-total ACI Equestre						650,00	520,00	130,00	650,00	0,00	0,00

10/11/2016	2016MAT005	ACHAT D'UNE TRONÇONNEUSE	Littoral II	Linéaire	1/5	464,21	371,36	92,84	464,21	0,00	0,00
Sous-total ACI Littoral II						464,21	371,36	92,84	464,21	0,00	0,00

20/03/2018	2018MAT001	Achat d'une tronçonneuse	Berges	Linéaire	1/5	935,00	374,00	187,00	561,00	0,00	374,00
20/03/2018	2018MAT002	Achat d'une tronçonneuse	Berges	Linéaire	1/5	935,00	374,00	187,00	561,00	0,00	374,00
20/03/2018	2018MAT003	Achat d'une tronçonneuse	Berges	Linéaire	1/5	585,65	234,26	117,13	351,39	0,00	234,26
20/03/2018	2018MAT004	Achat d'une tronçonneuse	Berges	Linéaire	1/5	585,65	234,26	117,13	351,39	0,00	234,26
20/03/2018	2018MAT005	Achat d'une tronçonneuse	Berges	Linéaire	1/5	680,00	272,00	136,00	408,00	0,00	272,00
20/03/2018	2018MAT006	Achat d'une tronçonneuse	Berges	Linéaire	1/5	680,00	272,00	136,00	408,00	0,00	272,00
20/03/2018	2018MAT007	Achat d'une tronçonneuse	Berges	Linéaire	1/5	879,12	351,64	175,82	527,46	0,00	351,66
20/03/2018	2018MAT008	Achat d'une débroussaillieuse	Berges	Linéaire	1/5	656,96	262,78	131,39	394,17	0,00	262,79
20/03/2018	2018MAT009	Achat d'une débroussaillieuse	Berges	Linéaire	1/5	656,96	262,78	131,39	394,17	0,00	262,79
20/03/2018	2018MAT010	Achat d'une débroussaillieuse	Berges	Linéaire	1/5	656,96	262,78	131,39	394,17	0,00	262,79

Nature comptable - 28188 - Autres immobilisations corporelles

Date d'acquisition	Numéro d'inventaire	Désignation	ACI	Type	Taux	Valeur d'acquisition	Amortissement début d'exercice	Dotations de l'exercice	Amortissement fin exercice	Cession	VNC
20/03/2018	2018MAT011	Achat d'une tronçonneuse	Berges	Linéaire	1/5	620,10	248,04	124,02	372,06	0,00	248,04
19/01/2018	2018MAT012	Achat Engin autotracté	Berges	Linéaire	1/5	125 782,00	25 156,40	25 156,40	50 312,80	0,00	75 469,20
07/02/2019	2019MAT001	Achat de Citerne	Berges	Linéaire	1/5	1 771,81	354,36	354,36	708,72	0,00	1 063,09
24/04/2019	2019MAT003	Achat tables Pique-Nique en bois	Berges	Linéaire	1/5	696,88	139,38	139,38	278,76	0,00	418,12
01/08/2019	2019MAT004	Achat contenair	Berges	Linéaire	1/5	2 929,50	585,90	585,90	1 171,80	0,00	1 757,70
30/08/2019	2019MAT005	Achat A futeur petits engins	Berges	Linéaire	1/5	757,82	151,56	151,56	303,12	0,00	454,70
13/12/2019	2019MAT006	Achat contenair	Berges	Linéaire	1/5	2 350,00	470,00	470,00	940,00	0,00	1 410,00
Sous-total ACI Berges							30 006,14	28 431,87	58 438,01	0,00	83 721,40

11/12/2020	2020MAT002	Congélateur coffre	EAI	Linéaire	1/5	999,99	0,00	200,00	200,00	0,00	799,99
11/12/2020	2020MAT003	Armoire à fusils	EAI	Linéaire	1	299,00	0,00	299,00	299,00	0,00	0,00
Sous-total ACI Espèces Animales Invasives							1 298,99	499,00	499,00	0,00	799,99

03/12/2020	2020MAT001	Tronçonneuse	Eco Circulaire	Linéaire	1/5	620,10	0,00	124,02	124,02	0,00	496,08
Sous-total ACI Economie Circulaire							620,10	124,02	124,02	0,00	496,08

Total 28188							147 532,21	29 745,63	62 514,74	0,00	85 017,47
--------------------	--	--	--	--	--	--	-------------------	------------------	------------------	-------------	------------------

TOTAL DES AMORTISSEMENTS 2021							159 095,71	30 516,53	67 140,14	0,00	91 955,57
--------------------------------------	--	--	--	--	--	--	-------------------	------------------	------------------	-------------	------------------

BUDGET PRIMITIF 2021 - BUDGET ANNEXE 28001

Synthèse		CEME		ACT "Economie circulaire et valorisation des déchets verts"		ACT "Sauvegarde de la Biodiversité par la gestion des espèces végétales invasives"		ACT "Sauvegarde de la Biodiversité par la gestion des espèces animales invasives"		Chantier Territorial de Fleurissement du Centre Bourg des Communes		ACI "Transmission des Savoir-faire locaux et		ACI "Amateurs d'Activités Équestres"		ACI "Restauration et restauration de la continuité hydraulique de		ACI Littoral	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BP (DAI) 2020	BP 2021	BP 2021	BP (DAI) 2020	BP 2021	BP (DAI) 2020	BP 2021	BP (DAI) 2020	BP 2021	BP (DAI) 2020	BP 2021	BP (DAI) 2020	BP 2021	BP (DAI) 2020	BP 2021	BP (DAI) 2020	BP 2021	
6023	Fournitures d'électrics	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
6062	Fournitures de petit équipement	200,00	24 000,00	-	200,00	4 000,00	-	5 000,00	-	10 000,00	-	5 000,00	-	-	-	-	-	-	-
6066	Vêtements de travail	25 581,24	28 000,00	-	5 860,62	3 000,00	-	5 860,62	5 000,00	13 860,62	12 000,00	8 000,00	-	-	-	-	-	-	-
6064	Fournitures administratives	-	7 500,00	-	-	500,00	-	2 000,00	-	3 000,00	-	2 000,00	-	-	-	-	-	-	-
6068	Autres fournitures et matières	20 566,99	106 375,96	-	5 200,00	12 852,27	-	4 000,00	33 523,69	5 000,00	20 000,00	40 000,00	-	-	-	6 236,99	-	-	-
		46 348,23	165 875,96		11 360,62	30 352,27		9 860,62	45 523,69	18 860,62	45 000,00				55 000,00				
611	Contrats de prestations	79 311,00	130 999,81	-	46 335,00	59 999,81	-	11 100,00	15 000,00	11 500,00	25 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-
6132	Locations immobilières	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
6135	Locations mobilières	5 186,70	36 000,00	-	-	8 000,00	-	2 103,44	8 000,00	2 000,00	10 000,00	10 000,00	-	-	-	-	-	-	-
6151	Entretien matériels roulants	-	20 000,00	-	-	5 000,00	-	5 000,00	-	5 000,00	-	5 000,00	-	-	-	-	-	-	-
6153	Entretien autres biens mobiliers	-	20 000,00	-	-	5 000,00	-	5 000,00	-	5 000,00	-	5 000,00	-	-	-	-	-	-	-
617	Frais de recharges	35 588,00	20 000,00	-	35 588,00	2 000,00	-	5 000,00	-	8 000,00	-	5 000,00	-	-	-	-	-	-	-
6184	Versement à organismes format	145 148,33	111 134,97	-	71 000,00	18 225,84	-	70 648,33	54 147,83	3 500,00	30 761,34	-	-	-	-	-	-	-	-
6188	Autres frais divers	-	27 469,82	-	999,82	1 000,00	-	7 476,30	-	10 000,00	-	8 000,00	-	-	-	-	-	-	-
		268 474,03	376 604,66		152 923,00	119 225,65		83 851,77	79 617,83	17 000,00	93 761,34				83 000,00			11 699,36	
6226	Honoraires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
628	Rémunération intermédiaires divers	13 999,16	30 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
631	Aides et subventions	-	6 002,28	-	1 002,28	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
632	Fêtes et cérémonies	-	13 500,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
638	Divers (publications)	1 200,00	10 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
647	Transport collectif	4 800,00	2 216,38	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
648	Divers (transports)	868,00	8 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
657	Receptions	480,31	7 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
662	Frais de tés, communication	480,00	3 400,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
6154	Droits d'enregistrement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		41 227,47	137 118,66		1 002,28	12 200,00		4 368,00	26 800,00	4 160,00	34 016,38			29 999,16	53 000,00			1 048,31	
001	Total	353 349,73	669 599,22	2 002,18	166 233,00	151 877,92	98 872,39	151 941,52	40 026,62	172 777,68	29 999,16	191 000,00	3 227,00	2 295,00	19 024,56	8 530,00			
633	Versement au transport	3 000,00	8 000,00	-	1 000,00	1 000,00	-	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	5 000,00	-	-	-	-	-	-	-
6332	Calculon FNAI	3 000,00	4 000,00	-	1 000,00	1 200,00	-	1 000,00	1 200,00	1 000,00	1 200,00	1 000,00	-	-	-	-	-	-	-
6336	CDK-CNFPT	5 000,00	8 000,00	-	2 000,00	2 000,00	-	2 000,00	2 000,00	1 000,00	2 000,00	2 000,00	-	-	-	-	-	-	-
6411	Charges de personnel et frais associés	40 000,00	12 000,00	-	15 000,00	-	-	10 000,00	-	15 000,00	2 000,00	10 000,00	-	-	-	-	-	-	-
6412	NHI	900,00	500,00	-	300,00	-	-	300,00	-	300,00	-	500,00	-	-	-	-	-	-	-
6418	Autres indemnités	3 000,00	17 000,00	-	1 000,00	4 000,00	-	1 000,00	4 000,00	1 000,00	4 000,00	5 000,00	-	-	-	-	-	-	-
6411	Rémunération non tit. Exécution technique	89 251,76	212 423,00	-	39 090,00	30 000,00	-	20 000,00	30 000,00	30 161,76	30 000,00	142 423,00	-	-	-	-	-	-	-
6416	Autres emplois d'insertion	312 910,41	770 000,00	-	155 233,27	180 000,00	-	86 627,39	180 000,00	71 069,77	190 000,00	220 000,00	-	-	-	-	-	-	-
645	IRSNAP	42 000,00	45 000,00	-	16 000,00	10 000,00	-	10 000,00	10 000,00	16 000,00	10 000,00	15 000,00	-	-	-	-	-	-	-
6453	Caisse de retraite	47 440,00	57 000,00	-	19 720,00	14 000,00	-	8 000,00	14 000,00	19 720,00	14 000,00	15 000,00	-	-	-	-	-	-	-
6454	ANSP/DIC	19 000,00	27 000,00	-	8 000,00	8 000,00	-	3 000,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00	3 000,00	-	-	-	-	-	-	-
6478	Autres charges sociales	25 619,28	29 000,00	-	11 200,00	7 000,00	-	5 000,00	7 000,00	9 499,28	7 000,00	8 000,00	-	-	-	-	-	-	-
6475	Charges médecine de travail	4 718,00	5 000,00	-	1 200,00	1 300,00	-	1 034,00	1 300,00	2 484,00	1 300,00	1 500,00	-	-	-	-	-	-	-
		595 859,41	1 215 923,00		278 663,27	258 500,00		148 963,39	258 500,00	176 234,01	278 500,00	428 423,00							
6522	Reversement au Budget Principal	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
6588	Autres Frais PAS	30,00	60,00	-	10,00	10,00	-	10,00	20,00	10,00	10,00	20,00	-	-	-	-	-	-	-
		30,00	60,00		10,00	10,00		10,00	20,00	10,00	10,00	20,00							
6718	Autres charges exceptionnelles	33 255,96	39 000,00	-	10 558,00	-	-	11 627,39	8 000,00	11 069,77	8 000,00	23 000,00	-	-	-	-	-	-	-
		33 255,96	39 000,00	0,00	10 558,00	-	-	11 627,39	8 000,00	11 069,77	8 000,00	23 000,00							
6811	Amortissements	35 607,00	30 517,78	-	30 517,78	-	-	-	-	-	-	3 227,00	2 295,00	28 432,00	1 653,00	-	-	-	-
		35 607,00	30 517,78	30 517,78	-	0,00	-	-	0,00	-	0,00	3 227,00	2 295,00	28 432,00	1 653,00				
TOTAL DES DEPENSES		1 853 501,00	1 955 100,00	32 519,88	454 678,91	410 387,92	262 671,17	418 461,52	244 635,20	451 287,68	29 999,16	642 443,00	3 227,00	2 295,00	17 456,56	8 530,00			
ÉQUILIBRE FONCTIONNEMENT																			
RECETTES DE FONCTIONNEMENT																			
6419	Atténuations de charges	385 619,10	623 543,13	-	210 337,50	207 847,71	-	105 168,96	207 847,71	70 112,64	207 847,71	-	-	-	-	-	-	-	-
7472	CTM	127 062,72	270 045,44	-	38 500,00	38 500,00	-	21 690,84	53 139,16	36 872,72	40 127,28	29 999,16	138 109,00	-	-	-	-	-	-
7477	IR- FSP	129 800,00	1 028 952,54	-	98 877,33	164 831,00	-	93 539,95	157 294,84	128 463,55	203 902,70	-	-	-	-	-	-	-	-
7478	ITM	10 500,00	-	-	10 500,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
7478	Autres Organismes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
7718	Autres prod. Except. sur op. de gestion	-	23 979,60	-	23 979,60	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0012	Resultat	200 872,01	-	-	60 455,76	-	-	42 261,42	-	9 176,29	-	-	3 227,00	2 295,00	47 456,56	-	-	-	-
	Total Recettes	1 044 934,68	1 946 520,71	23 979,60	454 678,91	410 387,92	262 671,17	418 461,52	244 635,20	451 287,68	29 999,16	642 443,00	3 227,00	2 295,00	17 456,56	8 530,00			
7508	Frais PAS	28,32	41,29	-	8,32	9,21	-	10,00	9,81	10,00	9,99	10,00	-	-	-	-	-	-	-
777	Quote-part subvention en investissement transférée au résultat	8 538,00	8 538,00	-	8 538,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		8 538,00	8 538,00	8 538,00															

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI - SYNDICAT MIXTE DU PNRM (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL PNRM (2)

Numéro SIRET : 25972001900035

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE FORT DE FRANCE CACEM

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : BUDGET ANNEXE CFME (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc)

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	21
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	25
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	26
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	27
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	28
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	29

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	30
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	33
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	34
D2 - Arrêté et signatures	35

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	SYNDICAT MIXTE DU PNRM BUDGET ANNEXE CFME	BP 2021
------------	--	------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
		0	

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	63,18	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	98,87	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FUNCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FUNCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FUNCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 955 100,00	1 955 100,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FUNCTIONNEMENT (3)		1 955 100,00	1 955 100,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	405 251,00	405 251,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		405 251,00	405 251,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 360 351,00	2 360 351,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	353 349,73	0,00	669 599,22	669 599,22	669 599,22
012	Charges de personnel, frais assimilés	595 859,47	0,00	1 215 923,00	1 215 923,00	1 215 923,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30,00	0,00	60,00	60,00	60,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		949 239,20	0,00	1 885 582,22	1 885 582,22	1 885 582,22
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	33 255,96	0,00	39 000,00	39 000,00	39 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	28 513,84		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 011 009,00	0,00	1 924 582,22	1 924 582,22	1 924 582,22
023	Virement à la section d'investissement (5)	6 885,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	35 607,00		30 517,78	30 517,78	30 517,78
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		42 492,00		30 517,78	30 517,78	30 517,78
TOTAL		1 053 501,00	0,00	1 955 100,00	1 955 100,00	1 955 100,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 955 100,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	385 619,10	0,00	623 543,13	623 543,13	623 543,13
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	458 443,55	0,00	1 298 997,98	1 298 997,98	1 298 997,98
75	Autres produits de gestion courante	28,32	0,00	41,29	41,29	41,29
Total des recettes de gestion courante		844 090,97	0,00	1 922 582,40	1 922 582,40	1 922 582,40
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	23 979,60	23 979,60	23 979,60
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		844 090,97	0,00	1 946 562,00	1 946 562,00	1 946 562,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	8 538,00		8 538,00	8 538,00	8 538,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		8 538,00		8 538,00	8 538,00	8 538,00
TOTAL		852 628,97	0,00	1 955 100,00	1 955 100,00	1 955 100,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 955 100,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	21 979,78
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

SYNDICAT MIXTE DU PNRM - BUDGET ANNEXE CFME - BP - 2021

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	113 538,61	0,00	391 713,00	391 713,00	391 713,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	113 538,61	0,00	396 713,00	396 713,00	396 713,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des op. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	113 538,61	0,00	396 713,00	396 713,00	396 713,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	8 538,00		8 538,00	8 538,00	8 538,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	8 538,00		8 538,00	8 538,00	8 538,00
	TOTAL	122 076,61	0,00	405 251,00	405 251,00	405 251,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	405 251,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	374 733,22	374 733,22	374 733,22
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	374 733,22	374 733,22	374 733,22
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	374 733,22	374 733,22	374 733,22
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	6 885,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	35 607,00		30 517,78	30 517,78	30 517,78
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	42 492,00		30 517,78	30 517,78	30 517,78

SYNDICAT MIXTE DU PNRM - BUDGET ANNEXE CFME - BP - 2021

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	42 492,00	0,00	405 251,00	405 251,00	405 251,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
--	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		405 251,00
---	--	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	21 979,78
--	------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	669 599,22		669 599,22
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 215 923,00		1 215 923,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	60,00		60,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	39 000,00	0,00	39 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	30 517,78	30 517,78
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 924 582,22	30 517,78	1 955 100,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 955 100,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	8 538,00	8 538,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	5 000,00	0,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	391 713,00	0,00	391 713,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		396 713,00	8 538,00	405 251,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	405 251,00
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires
- (2) Voir liste des opérations d'ordre
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement »
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9)
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	623 543,13		623 543,13
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	1 298 997,98		1 298 997,98
75	Autres produits de gestion courante	41,29	0,00	41,29
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	23 979,60	8 538,00	32 517,60
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 946 562,00	8 538,00	1 955 100,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 955 100,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	374 733,22	0,00	374 733,22
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		30 517,78	30 517,78
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		374 733,22	30 517,78	405 251,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	405 251,00
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	353 349,73	669 599,22	669 599,22
60632	Fournitures de petit équipement	200,00	24 000,00	24 000,00
60636	Vêtements de travail	25 581,24	28 000,00	28 000,00
6064	Fournitures administratives	0,00	7 500,00	7 500,00
6068	Autres matières et fournitures	20 566,99	106 375,96	106 375,96
611	Contrats de prestations de services	79 351,00	139 999,81	139 999,81
6135	Locations mobilières	5 386,70	36 000,00	36 000,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	20 000,00	20 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	20 000,00	20 000,00
617	Etudes et recherches	35 588,00	20 000,00	20 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	145 148,33	113 134,97	113 134,97
6188	Autres frais divers	0,00	27 469,82	27 469,82
6228	Divers	33 999,16	30 000,00	30 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	6 002,28	6 002,28
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	10 500,00	10 500,00
6238	Divers	1 200,00	10 000,00	10 000,00
6247	Transports collectifs	4 500,00	52 216,38	52 216,38
6248	Divers	868,00	8 000,00	8 000,00
6257	Réceptions	480,31	7 000,00	7 000,00
6262	Frais de télécommunications	480,00	3 400,00	3 400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	595 859,47	1 215 923,00	1 215 923,00
6331	Versement mobilité	3 000,00	8 000,00	8 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 000,00	4 600,00	4 600,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 000,00	8 000,00	8 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	40 000,00	12 000,00	12 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	900,00	500,00	500,00
64118	Autres indemnités titulaires	3 000,00	17 000,00	17 000,00
64131	Rémunérations non tit.	89 251,76	232 423,00	232 423,00
64168	Autres emplois d'insertion	312 930,43	770 000,00	770 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	42 000,00	45 000,00	45 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	47 440,00	57 000,00	57 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	19 000,00	27 000,00	27 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 718,00	5 400,00	5 400,00
6478	Autres charges sociales diverses	25 619,28	29 000,00	29 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30,00	60,00	60,00
65888	Autres	30,00	60,00	60,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		949 239,20	1 885 582,22	1 885 582,22
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	33 255,96	39 000,00	39 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	33 255,96	39 000,00	39 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	28 513,84	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		1 011 009,00	1 924 582,22	1 924 582,22
023	Virement à la section d'investissement	6 885,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	35 807,00	30 517,78	30 517,78
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	35 607,00	30 517,78	30 517,78
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		42 492,00	30 517,78	30 517,78
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		42 492,00	30 517,78	30 517,78
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 053 501,00	1 955 100,00	1 955 100,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 955 100,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	385 619,10	623 543,13	623 543,13
6419	Remboursements rémunérations personnel	385 619,10	623 543,13	623 543,13
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	458 443,55	1 298 997,98	1 298 997,98
74718	Autres participations Etat	10 500,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	127 062,72	270 045,44	270 045,44
7477	Participat° Budget communautaire et FS	320 880,83	1 028 952,54	1 028 952,54
75	Autres produits de gestion courante	28,32	41,29	41,29
7588	Autres produits div. de gestion courante	28,32	41,29	41,29
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		844 090,97	1 922 582,40	1 922 582,40
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	23 979,60	23 979,60
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	23 979,60	23 979,60
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		844 090,97	1 946 562,00	1 946 562,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	8 538,00	8 538,00	8 538,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	8 538,00	8 538,00	8 538,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		8 538,00	8 538,00	8 538,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		852 628,97	1 955 100,00	1 955 100,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 955 100,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	5 000,00	5 000,00
2031	Frais d'études	0,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	113 538,61	391 713,00	391 713,00
2138	Autres constructions	0,00	200 000,00	200 000,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	61 506,92	61 506,92
2182	Matériel de transport	9 584,61	16 000,00	16 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	15 000,00	15 226,30	15 226,30
2188	Autres immobilisations corporelles	88 954,00	98 979,78	98 979,78
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		113 538,61	396 713,00	396 713,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		113 538,61	396 713,00	396 713,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	8 538,00	8 538,00	8 538,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	8 538,00	8 538,00	8 538,00
13912	Sub. transf cpte résult Régions	8 538,00	8 538,00	8 538,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		8 538,00	8 538,00	8 538,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		122 076,61	405 251,00	405 251,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	405 251,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	374 733,22	374 733,22
1312	Subv. transf. Régions	0,00	75 000,00	75 000,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	0,00	299 733,22	299 733,22
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	374 733,22	374 733,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	374 733,22	374 733,22
021	Virement de la sect° de fonctionnement	6 885,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	35 607,00	30 517,78	30 517,78
28181	Installations générales, aménagt divers	771,00	771,78	771,78
28182	Matériel de transport	2 165,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	324,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	32 347,00	29 746,00	29 746,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		42 492,00	30 517,78	30 517,78
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		42 492,00	30 517,78	30 517,78
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		42 492,00	405 251,00	405 251,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	405 251,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
	Total dépenses investissement	0	405 251	0	0	0	0	0	0	0	0	0	405 251
	Dépenses réelles	0	396 713	0	0	0	0	0	0	0	0	0	396 713
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	391 713	0	0	0	0	0	0	0	0	0	391 713
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'ordre	0	8 538	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 538
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0	8 538	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 538
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

	Total recettes investissement	30 518	374 733	0	0	0	0	0	0	0	0	0	405 251
	Recettes réelles	0	374 733	0	0	0	0	0	0	0	0	0	374 733
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	374 733	0	0	0	0	0	0	0	0	0	374 733

SYNDICAT MIXTE DU PNRM - BUDGET ANNEXE CFME - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat* (BA-régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	30 518	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 518
021	Virement de la sect* de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	Opérat* ordre transfert entre sections	30 518	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 518
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
	Total dépenses de fonctionnement	30 518	1 924 582	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 955 100
	Dépenses réelles	0	1 924 582	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 924 582
011	Charges à caractère général	0	669 599	0	0	0	0	0	0	0	0	0	669 599
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	1 215 923	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 215 923
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
656	Frais fonctionnement des groupes d'éclus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	39 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	39 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'ordre	30 518	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 518
023	Virement à la section d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	Opérat* ordre transfert entre sections	30 518	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 518
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SYNDICAT MIXTE DU PNRM - BUDGET ANNEXE CFME - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
RECETTES													
	Total recettes de fonctionnement	0	1 955 100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 955 100
	Recettes réelles	0	1 946 562	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 946 562
013	Atténuations de charges	0	623 543	0	0	0	0	0	0	0	0	0	623 543
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	1 298 998	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 298 998
75	Autres produits de gestion courante	0	41	0	0	0	0	0	0	0	0	0	41
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	23 980	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 980
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	0	8 538	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 538
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0	8 538	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 538
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0,00 €	09/04/2019

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études, d'élaboration, modifications et révisions documents urbanisme	10	09/04/2019
	Logiciels bureautiques	2	09/04/2019
	Logiciels applicatifs, progiciels	5	09/04/2019
	Frais d'études	5	09/04/2019
	Frais d'insertion	5	09/04/2019
	Subventions d'équipement versées - biens mobiliers, matériels - études	5	09/04/2019
	Subventions d'équipement versées - Bâtiments et installations	30	09/04/2019
	Subventions d'équipement versées - Projet d'infrastructures d'intérêt national	40	09/04/2019
	Autres immobilisations incorporelles	2	09/04/2019
	Plantations	20	09/04/2019
	Immeubles productifs de revenus	50	09/04/2019
	Installations, matériel et outillage technique, autres	6	09/04/2019
	Installations générales, agencements et aménagements divers	10	09/04/2019
	Matériel de transport - véhicule de plus de 3.5 tonnes, camion, remporques, tracteur	10	09/04/2019
	Matériel de transport - voitures	10	09/04/2019
	Matériel de transport - bateau, scooter des mers	5	09/04/2019
	Matériel de bureau et matériel informatique : imprimantes, ordinateurs, serveurs, écrans	5	09/04/2019
	Matériel de bureau et informatique électrique ou électronique : télécopieur, photocopieur...	10	09/04/2019
	Mobilier	10	09/04/2019
	Cheptel	10	09/04/2019
	Autres immobilisations corporelles	5	09/04/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		8 538,00	8 538,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		8 538,00	8 538,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	8 538,00	8 538,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	8 538,00	0,00	0,00	8 538,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		30 517,78	III 30 517,78
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		30 517,78	30 517,78
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28181	Installations générales, aménagt divers	771,78	771,78
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	29 746,00	29 746,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	30 517,78	0,00	0,00	0,00	30 517,78

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	8 538,00
Ressources propres disponibles	IV	30 517,78
Solde	V = IV – II (6)	21 979,78

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EIPTI (4)		
	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité. Les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

		IV
		C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				783 510,00		
ANIMALES INVASIVES						
Adjoint technique principal de 1° classe	C	TECH	0,00	191 880,00	A	A CDDI
Adjoint technique principal de 1° classe	C	TECH	448,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique principal de 1° classe	C	TECH	448,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique principal de 1° classe	C	TECH	448,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique principal de 1° classe	C	TECH	499,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
CHANTIER FLEURISSEMENT						
ECONOMIE CIRCULAIRE						
Ingénieur paysagiste	A	TECH	0,00	223 860,00	A	A CDDI
				175 890,00	A	A CDDI
				0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
VEGETALES INVASIVES						
				191 880,00	A	A CDDI
TOTAL GENERAL				783 510,00		

(1) CATEGORIES A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif
 TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements communaux composés de communes dont la population moyenne est inférieure à 50 %.
 3-3-4° : emplois à temps non complétés des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements communaux composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-341 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 3-5 : article 26 travailleurs handicapés catégorie C
 4° : article 29 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateur de groupes de cabinets.
 110 : collaborateurs de groupes d'étus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

SYNDICAT MIXTE DU PNRM - BUDGET ANNEXE CFME - BP - 2021

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 53
 Nombre de membres présents : 33 et 6 Procurations
 Nombre de suffrages exprimés : 39

VOTES :

Pour : 39
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

7 Avril 2021

Présenté par (1),

Président Denis LOUIS-REGIS

A, le



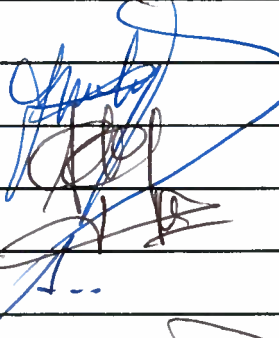



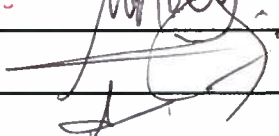





15 Avril 2021

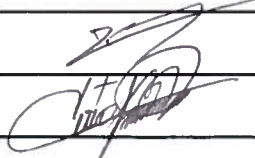

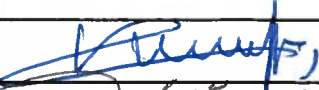



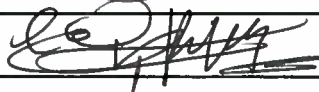


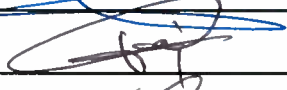
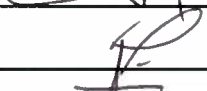





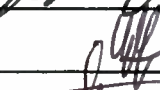

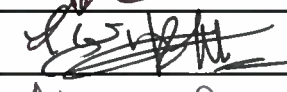
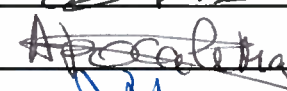


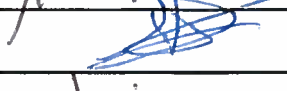

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A, le

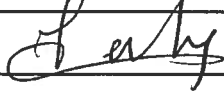
15 Avril 2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

01 - CTM - LOUIS-REGIS Denis	
02 - CTM - ADENET Lucien	
03 - CTM - BAURAS Christiane	
04 - CTM - BERNABE Kora	
05 - CTM - BIROTA Belfort	
06 - CTM - BOUTRIN Louis	
07 - CTM - CATHERINE Félix	
08 - CTM - COUTURIER Gilbert	
09 - CTM - DULYS-PETIT Jenny	
10 - CTM - LESDEMA Marie-Line	
11 - CTM - LORDINOT Fred	
12 - CTM - MARTINE Raphaël	
13 - CTM - MENCE Charles-André	
14 - CTM - PLANTIN Maryse	
15 - CTM - TOUL Marie-France	
16 - CTM - ZOBDA David	
17 - CACEM - CLEMENTE Luc	
18 - CAP NORD - MONSTIN Norbert	
19 - CAESM - BEAUNOL Jean-François	
20 - AJOUPA BOUILLON - BESUBE Lydia	
21 - ANSES D ARLET - LARCHER Christian	

IV - ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES	IV D2
22 - BASSE POINTE - ALAMELU Albert	
23 - BELLEFONTAINE - BABIN Bruno	
24 - CARBET - MONSTIN Gérard	
25 - CASE PILOTE - BIRON Alex	
26 - DIAMANT - MONFORT Jean	
27 - DUCOS - DELEPINE Désir	
28 - FONDS SAINT DENIS - JEAN-BAPTISE Etienne	
29 - FORT DE FRANCE - JOUYE DE GRANDMAISON Luc	
30 - FRANCOIS - DOMERGUE Joël	
31 - GRAND RIVIERE - GUIZONNE Jean-Luc	
32 - GROS MORNE - TABAR Jonathan	
33 - LAMENTIN - DOULIN David	
34 - LORRAIN - THALMENSY Sylvain	
35 - MACOUBA - VARACAVOUDIN Jean-Charles	
36 - MARIGOT - MICHALON Max	
37 - MARIN - GABRIEL Emile	
38 - MORNE ROUGE - BRITHMER Ronald	
39 - MORNE VERT - SALIBER Karine	
40 - PRECHEUR - CYRILLE Charles	
41 - RIVIERE PILOTE - GLONDU Georges	
42 - RIVIERE SALEE - SAINTE ROSE FRANCHINE Alex	
43 - ROBERT - DULYMBOIS Robert	
44 - SAINT ESPRIT - APOCALE Marie-Annick	
45 - SAINT JOSEPH - LAMIN Marie-Josée	
46 - SAINT PIERRE - GOBALSAMY Mickaël	
47 - SAINTE ANNE - SAINT-CYR Christophe	
48 - SAINTE LUCE - ELISABETH Jimmy	
49 - SAINTE MARIE - BAZABAS Jocelyne	
50 - SCHOELCHER - JULTAT Eric	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

51 - TRINITE - PALIN Christian	
52 - TROIS ILETS - BARDOUX Bénédicte	
53 - VAUCLIN - OCCOLIER Ludovic	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .